

Les impôts

Le Bureau international des services fiscaux de Revenu Canada traite les déclarations de revenus des non-résidents et des résidents réputés, notamment les Canadiens en poste à l'étranger. Il s'occupe également de tous les comptes de retenue des non-résidents. Il répond aux demandes de renseignements faites par écrit, par téléphone ou au comptoir.

Bureau international des services fiscaux
2204, chemin Walkley
Ottawa ON K1A 1A8
Tél. : (613) 954-1368 (en français)
Tél. : (613) 952-3741 (en anglais)
Comptes de retenue des non-résidents : (613) 952-2344 (en français ou en anglais)
Télé. : (613) 941-2505
Des États-Unis et du Canada :
1 800 267-5177
Internet : <http://www.rc.gc.ca>

Pour savoir ce que vous pouvez et ne pouvez pas ramener au Canada, veuillez téléphoner au service d'information de Douanes et Accise. Ce service est ouvert 24 heures sur 24, tout au long de l'année. Composez le **1 800 461-9999** (au Canada) ou le **(613) 933-0534**; vous pouvez appeler à frais virés.

Revenu Canada publie par ailleurs plusieurs brochures pour informer le voyageur canadien.

Résidents canadiens qui séjournent à l'étranger

Résidents canadiens qui séjournent dans le Sud

Vous pouvez obtenir ces brochures gratuitement en vous adressant au Bureau international des services fiscaux de Revenu Canada à l'adresse et aux numéros de téléphone mentionnés plus haut.

Je déclare

Vous revenez vivre au Canada?

Pour obtenir ces publications gratuites, il suffit d'écrire à la Direction générale des communications, Revenu Canada, Douanes et Accise, Ottawa ON K1A 0L5; de composer le **1 800 461-9999** (au Canada) ou le **(613) 933-0534**; ou de communiquer avec le Bureau des passeports le plus proche de chez vous.

On peut aussi se procurer ces publications dans les missions diplomatiques et consulaires du Canada à l'étranger.